



**ACTIVITE :**

Premier niveau de regroupement cohérent et finalisé de techniques, s'inscrivant dans un cadre compréhensible et opératoire. L'activité a du sens pour l'individu qui la réalise ; la pratique d'une activité est par elle-même source d'acquisitions et de plus grande maîtrise de savoir-faire.

**CONNAISSANCE :**

Ensemble des savoirs requis par un métier ; ensemble des savoirs acquis par une personne.

**METIER :**

Ensemble de connaissances générales et de savoir-faire acquis par l'expérience et/ou par une formation spécifique, permettant d'exercer un ensemble d'activités reconnues par une identité sociale.

**POSTE :**

Unité de base de l'organisation du travail.

**TACHE :**

Unité élémentaire de décomposition des activités professionnelles (actes, gestes, opérations de base).